

WHA7.1 Etablissement des commissions principales

La Septième Assemblée Mondiale de la Santé

1. ÉTABLIT une Commission du Programme et du Budget ;
2. ÉTABLIT une Commission des Questions administratives, financières et juridiques.

Rec. Résol., 2^e éd., 4.1.5

Adoptée à la première séance plénière, 4 mai 1954